



## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

IFPRA - PÔLE APPRENTISSAGE

**LYCÉE JEAN ROSTAND – OFFRANVILLE**

02 35 04 64 60

IFPRA - Pôle Apprentissage  
2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan  
Tel : 02 32 08 96 61  
ifpra-apprentissage@ac-normandie.fr  
<https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - POLE APPRENTISSAGE  
Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A

  
**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**IFPRA** INSTITUT  
DE LA  
**FORMATION PROFESSIONNELLE**  
EN RÉGION ACADÉMIQUE

PÔLE APPRENTISSAGE

Lycée Jean Rostand - **OFFRANVILLE**



BAC PRO

**CONDUITE DE PRODUCTIONS**

**HORTICOLES**

## PRÉREQUIS, CONDITIONS ET DÉLAIS D'ACCÈS

→ L'âge minimum est de 16 ans. Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3ème. L'âge maximum est de 30 ans (29 ans révolus).

→ La formation est accessible à un public en situation de handicap sans limite d'âge.

→ Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation).

→ Afin de vérifier l'accessibilité au diplôme, vous pouvez contacter le pôle apprentissage par mail :

ifpra-apprentissage@ac-normandie.fr

ou scanner le QR code



## DURÉE DE LA FORMATION

Sauf conditions particulières, le contrat est conclu pour deux ans. 1365 heures, soit 39 semaines réparties sur les deux années, sont programmées au sein de l'établissement de formation. (600 heures en enseignement général).

## POURSUITE D'ÉTUDES

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS.

## MÉTIER S ET OBJECTIFS VISÉS

- **Agent arboricole**
- **Chef de cultures légumières**
- **Horticulteur**
- **Maraîcher**

**Les enseignements portent ainsi sur les sciences et techniques horticoles : les élèves étudient les différents types de végétaux, leur cycle de vie et les moyens de les cultiver (travail du sol, fertilisation, irrigation, protection des cultures).**

Ils acquièrent également des connaissances en hydraulique, électricité et automatisme, et matériels et équipements horticoles (tracteurs, matériels d'irrigation et de pulvérisation, équipement informatique permettant la régulation climatique des serres...).

Les élèves apprennent également à participer à la récolte en respectant les critères de calibre et de qualité. Le cas échéant, à assurer le stockage et le conditionnement des produits en vue de leur commercialisation.

TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN : 100 %

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE : 80 %

TAUX DE SATISFACTION APPRENTI : 86 %

## COÛT ET VALIDATION

Apprenti : prise en charge de la formation. Employeur : le coût est pris en charge par l'OPCO en fonction du niveau de prise en charge établi par France Compétences.

**BAC PRO Conduite de Productions Horticoles**, diplôme de l'Éducation Nationale en apprentissage. Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.